

Sec. Ag. m

Inrap Comité Technique Spécial GSO

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016 A 9 HEURES 30

Procès-verbal

Etaient présents :

Représentants de l'administration :

Titulaires :

David ZUROWSKI
Patrick BRETAGNE
Florent VIEILLE

Président
Secrétaire général
GRH – Secrétaire de séance

Représentants du personnel :

Titulaires :

Nathalie MILLARD
Serge VIGIER
Christine FOUILLOUD

CGT Culture
CNT
SUD Culture Solidaires

Suppléants :

Stéphane BOULOGNE (secrétaire)
Thomas ROMON
Thierry GIRAUD
Maria-Lluminada ORTEGA

SUD Culture Solidaires – avec vote
SUD Culture Solidaires
CNT - avec vote
CNT

Invitée :

Stéphanie MIAUD-PLAZER
Carole FONDEVILLE

GRH

Etaient absents :

Philippe CALMETTES
Philippe GARDES
Benoît OLIVEAU

SUD Culture Solidaires
CGT Culture
CNT

ORDRE DU JOUR

1.	Approbation des procès-verbaux (pour avis).....	3
2.	Suivi des points (pour information).....	3
3.	Bilan social (pour information).....	5
4.	Activité GSO 2016 – prévisionnel 2017 – planification et affectations agents (métropole + DOM) (pour information).....	10
5.	Point sur recrutements et besoins en mutations 2017 – explication et détail procédure (pour information).....	11
6.	Point sur la formation des agents : quand et comment sont évalués puis demandés les besoins en formation des agents ? Qui s'en charge ? Pourrions-nous avoir une véritable consultation à ce propos ? (pour information).....	16
7.	Point sur les NAS et le stockage des données en GSO (pour information).....	18
8.	Point sur le nouveau marché automobile : type d'automobile, quantité et date du renouvellement (pour information).....	20
9.	Mise à niveau des équipements en GSO et particulièrement de la base de Martinique (imprimante, informatique, NAS, GPS) (pour information).....	21
10.	Divers	23

La séance est ouverte à 9 heures 40 sous la présidence de Monsieur David ZUROWSKI.

Thierry GIRAUD prend la voix de Benoît OLIVEAU, et Stéphane BOULOGNE celle de Philippe CALMETTES.

Stéphane BOULOGNE est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation des procès-verbaux (pour avis)

Séance du CTS du 4 octobre 2016 (N° 16)

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

Les propositions de corrections que j'ai formulées n'ont pas été intégrées au document final qui nous a été envoyé.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2016 (N° 16) est reportée à la prochaine séance de l'instance.

David ZUROWSKI, Président

Je rappelle que les demandes de correction doivent être envoyées au secrétaire de l'administration, qui est chargé de les centraliser et de les intégrer au projet de procès-verbal.

2. Suivi des points (pour information)

- **Point d'actualité sur les SRA**

David ZUROWSKI, Président

Un CRA adjoint sera nommé en Poitou-Charentes en juin 2017.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Cette nomination est-elle liée à l'activité enregistrée en Poitou-Charentes ?

David ZUROWSKI, Président

Non, elle répond à l'organisation administrative des services de l'Etat. Compte tenu des regroupements, chaque nouvelle région dispose d'un CRA, qui est assisté d'adjoints, à savoir les anciens CRA régionaux.

Par ailleurs, Edouard JACQUOT quittera ses fonctions de CRA de l'Océan Indien pour rejoindre l'ex-région Ile-de-France en tant que CRA adjoint.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Qu'en est-il en Midi-Pyrénées ?

David ZUROWSKI, Président

A ce jour, aucun projet ne prévoit de rattachement de Midi-Pyrénées à Occitanie ni de Languedoc-Roussillon à GSO. Il a été convenu que pour l'heure, l'Inrap devait gérer d'autres priorités. Le détachement de Languedoc-Roussillon de Med créerait un GSO de taille importante, qui, toutefois, aurait l'avantage de correspondre au périmètre de la nouvelle SIRA.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

L'Inrap ne semble pas adhérer à cette solution. En revanche, les instances supérieures la réclament.

David ZUROWSKI, Président

Globalement, il faut qu'à l'avenir, les schémas d'organisation de l'ensemble des établissements d'Etat correspondent à l'organisation administrative. Pour l'heure, cette évolution n'est pas urgente. De plus, nous travaillons aujourd'hui efficacement avec le SRA de Midi-Pyrénées. En outre, le fait de rattacher Languedoc-Roussillon à GSO impliquerait que le siège de la Dir Med déménage, puisqu'il est actuellement à Nîmes. Si à l'inverse, nous rattachions Midi-Pyrénées à Med, nous créerions un ensemble différent du périmètre de la SIRA. Pour l'heure, il est donc convenu d'attendre.

Maria-Lluminada ORTEGA (CNT)

Quand les nouvelles SIRA seront-elles mises en place ?

David ZUROWSKI, Président

Vraisemblablement au début de l'année 2017.

- « Plan assurance qualité »

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Nous effectuerons un rappel en réunion de Codir cette semaine à propos de ce plan, dans le but de présenter le document lors des prochaines réunions de service en région.

- Etat d'avancement du projet d'harmonisation des DIR

David ZUROWSKI, Président

Nous proposons de retirer ce sujet du suivi des points, et d'y revenir en cas de besoin. En effet, le dispositif est en place et est appelé à rester en l'état de manière pérenne.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

La mission de l'agent opérationnel est-elle prolongée ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui, jusqu'au deuxième semestre 2017.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Qu'en est-il de celle de l'agent qui remplace la logisticienne ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Son contrat est reconduit jusqu'à avril 2017. Il en est de même pour le GRH, dont le contrat est prolongé jusqu'à fin juin 2017.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Quelle est la situation de la logisticienne ?

David ZUROWSKI, Président

Elle est revenue dans l'effectif avec de nouvelles missions d'assistante de gestionnaire de convention, dans un environnement de travail lui permettant d'apporter un « plus » au fonctionnement de l'unité.

- **Point sur les implantations**

David ZUROWSKI, Président

Aucune actualité d'implantation n'est à signaler.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Comment évoluent les relations avec l'université de Toulouse ?

David ZUROWSKI, Président

Nous devons revoir les représentants de l'université le mois prochain. Le projet ne progressera qu'en fonction des possibilités financières de l'Institut, lesquelles sont actuellement contraintes.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

La fin du bail de Saint-Orens est prévue pour 2017. Est-il prévu de le reconduire ?

David ZUROWSKI, Président

Oui, vraisemblablement, au regard des délais que nécessiterait un déménagement du site.

- **Suivi des mouvements/mobilités**

David ZUROWSKI, Président

Ce sujet sera traité dans le point 5.

3. Bilan social (pour information)

David ZUROWSKI, Président

Nous avons procédé aux modifications demandées lors du dernier CTS.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

La moitié des agents en catégorie 2, et plus de la moitié des agents en catégorie 3 sont à temps partiel. Nous souhaiterions connaître le volume des agents à temps partiel par ancienneté, par rapport au volume global.

David ZUROWSKI, Président

Nous ajouterons ces données au bilan.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Nous notons une correspondance entre les catégories basses, les temps partiels et les déplacements.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Les déplacements ont plusieurs explications : d'une part, la région est vaste et d'autre part, nous avons été amenés à mettre à disposition d'autres régions des agents. Les déplacements se sont toutefois atténués au deuxième semestre, dans la mesure où nous avons récupéré des budgets,

ce qui a permis de redéployer de l'activité en diagnostic au sein de la région. Dans le même temps, les autres régions ont vu leur propre activité diminuer, réduisant ainsi les appels à effectif.

David ZUROWSKI, Président

Le volume des temps partiels peut être lié à l'activité, à des raisons familiales, à des questions de santé, ou aux déplacements. Il n'est toutefois pas possible d'obtenir des données objectives sur les liens entre temps partiel et déplacement, à moins d'organiser une étude sur ce sujet.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Les catégories 2 et 3 sont majoritairement en temps partiel et en déplacement. Ce type d'indice permet de tirer des conclusions.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

La question de la mobilité contrainte ou souhaitée ramène également à la problématique des risques psychosociaux.

David ZUROWSKI, Président

La mobilité n'est pas contrainte, dans la mesure où elle figure dans le contrat de travail de l'Inrap.

Thierry GIRAUD (CNT)

L'objectif de 25 % du temps de travail en poste fouille reste toutefois une chimère.

David ZUROWSKI, Président

Certes. Pour autant, si nous mettions en place le système 75/25, les agents seraient contraints de se rendre sur leur centre quotidiennement.

Thierry GIRAUD (CNT)

Des agents souffrent des déplacements et d'autres les souhaitent. Il serait opportun de rendre plus cohérentes les offres et les demandes, en prenant en compte les souhaits des uns et des autres.

David ZUROWSKI, Président

Les assistantes opérationnelles sollicitent déjà prioritairement les personnes réputées être intéressées par les déplacements, dans la limite des contraintes opérationnelles et de la disponibilité des agents.

Thierry GIRAUD (CNT)

Des agents se mettent en arrêt maladie pour échapper à cette récurrence de déplacements imposée.

David ZUROWSKI, Président

Cela suppose que des médecins établissent des certificats médicaux de complaisance, ce que je me refuse à imaginer.

Thierry GIRAUD (CNT)

Ce n'est pas le cas. Les agents concernés souffrent de *burn-out* ou de réels maux.

David ZUROWSKI, Président

Le principe des grands déplacements s'inscrit dans le génome du métier et traduit des choix opérés à une certaine époque de ne proposer que des CDD. Cette époque est révolue, nous ne recourons plus aux CDD. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous positionner au plus proche de l'activité. En revanche, il nous revient de rapprocher les CDI de ladite activité, lorsqu'elle existe.

Florent VIEILLE, GRH

Il convient par ailleurs de préciser qu'à l'exception d'un agent, les arrêts de grave maladie en cours ont, au regard des quelques informations que nous avons, pour objet des problématiques physiques.

Thierry GIRAUD (CNT)

Le caractère systématique des déplacements génère toutefois des situations de souffrance chez certains agents. Il pourrait être opportun d'envoyer d'autres agents à leur place, *via* un système de *turnover*.

David ZUROWSKI, Président

Je n'ai pas connaissance de situations d'agents contraints d'effectuer de grands déplacements de manière systématique.

Thierry GIRAUD (CNT)

Il est possible que ce type de situation n'existe plus.

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

La première génération d'archéologues ayant passé leur carrière entière au sein de (et grâce à) l'AFAN/Inrap arrive aujourd'hui près de la retraite. Un bilan pourrait être réalisé à cette occasion, afin d'évaluer les impacts du métier d'archéologue sur la santé au cours de toute une vie professionnelle sur les tous les terrains par tous les temps, toute l'année. Si le bilan est négatif c'est bien l'Inrap qui sera mis en cause.

David ZUROWSKI, Président

Il convient, en tout état de cause, de nous interroger sur la prise en compte de la transformation de la pyramide des âges de l'effectif de l'Inrap, notamment au regard des phénomènes d'usure physique et la lassitude qui peuvent en découler.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Il serait opportun d'étudier les problèmes d'ordre physique constatés chez les agents en fin de carrière.

David ZUROWSKI, Président

Aucune problématique récurrente d'ordre physique n'est constatée au sein des agents, lesquels ne répètent pas tout le temps les mêmes tâches.

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

Le fait d'appréhender en permanence de nouveaux environnements (terrains, hébergement, transports) demande des efforts permanents. Ceci est toutefois en partie contrebalancé par l'absence de routine et la lassitude qu'elle peut entraîner.

David ZUROWSKI, Président

Certains agents considèrent cette facette du métier comme une chance. Une enquête pourrait être menée au niveau national sur ce sujet.

Thierry GIRAUD (CNT)

La pyramide des âges a tendance à s'inverser. L'effectif vieillit. Il convient d'anticiper les problématiques liées à cette évolution.

David ZUROWSKI, Président

La réflexion est encore embryonnaire à ce sujet.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

J'ai sollicité la direction des ressources humaines sur ce point il y a trois ou quatre ans. Les directions régionales reviennent régulièrement sur le sujet, mais à ce jour, les solutions n'ont pas encore été trouvées.

David ZUROWSKI, Président

Le sujet est vaste et a vocation à mobiliser de nombreux services. C'est pourquoi il est important que le questionnement s'opère collectivement.

Avez-vous d'autres observations à formuler à propos du bilan social ?

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Les collègues de GSO ayant travaillé pendant de longues périodes sur des chantiers en dir Med seront-ils associés aux post-fouilles ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Certains agents de GSO sont effectivement sollicités pour y participer.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Il serait intéressant de mesurer la proportion des activités réalisées par les agents en déplacement en post-fouille et sur le terrain.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

L'intégralité des membres d'une équipe ne peut pas toujours participer aux post-fouilles.

David ZUROWSKI, Président

Il revient au RO de choisir les agents pour les post-fouilles. Lorsque GSO est sollicité pour libérer un agent sur ce type de mission, nous acceptons. Pour autant, il arrive que des agents déclinent ces propositions. Cette problématique illustre la complexité du sujet, notamment liée à la diversité des fonctionnements au sein des régions.

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

S'il s'agit du site de Bellegarde, on peut comprendre la réaction des agents, au regard de la pollution dudit site.

David ZUROWSKI, Président

Je ne fais pas référence à ce chantier. De plus, il convient de rappeler que le site de Bellegarde n'est pas pollué. Les analyses réalisées par des organismes indépendants l'ont démontré.

Par ailleurs, les agents ne doivent pas hésiter à faire part de leurs souhaits d'affectation ou des problèmes qu'ils rencontrent.

Thierry GIRAUD (CNT)

Des agents en très grand déplacement, sans réponse à des vœux de rapatriement, se lassent de réitérer leurs requêtes et finissent par se mettre en arrêt maladie.

David ZUROWSKI, Président

Je m'étonne de votre remarque. Je ne connais pas de situation de ce type. Les assistantes opérationnelles, ainsi que le secrétaire général, ne laissent pas de requêtes sans réponse.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Ces personnes peuvent me contacter en direct.

David ZUROWSKI, Président

Il convient, dans un premier temps, d'interpeller l'AO.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Au regard de notre activité 2017, j'ai déjà demandé aux AO de répondre à des sollicitations de personnel pour Grand-Est, pour une dizaine de techniciens, à partir de mi-janvier. Nous proposerons quelques profils, mais le choix final sera opéré par la direction Grand-Est.

Thierry GIRAUD (CNT)

Cette opération donne-t-elle lieu à des appels à volontariat, au même titre que les DOM, afin d'éviter de générer des souffrances chez des agents à qui le déplacement serait imposé ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Pour l'heure, nous excluons de procéder de cette manière.

Thierry GIRAUD (CNT)

La démarche permettrait de réduire le nombre de déplacements subis.

David ZUROWSKI, Président

Les AO sollicitent prioritairement les personnes réputées volontaires. Pour autant, ces personnes doivent également régulièrement pouvoir retourner sur leur base. Un équilibre doit donc être trouvé dans la procédure d'affectation.

Thierry GIRAUD (CNT)

La plateforme de volontariat, telle qu'elle existe pour les DOM, pourrait être mise en œuvre.

David ZUROWSKI, Président

Des dérives sont à craindre de la généralisation de ce système.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Je note que la répartition des agents est principalement réalisée par les AO.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Les AO formulent des propositions, lesquelles sont validées par les DAST et par la Direction.

4. Activité GSO 2016 – prévisionnel 2017 – planification et affectations agents (métropole + DOM) (pour information)

David ZUROWSKI, Président

2016 a été une bonne année en diagnostics, puisque nous avons bénéficié de rallonges en juillet et en septembre, à raison de 20/25 % de l'enveloppe initiale. L'année 2017 s'annonce plus contrainte sur ce volet. En effet, les dotations ne devraient pas augmenter, voire diminuer. Toutefois, la situation étant désormais apurée de diagnostics en attente, nous devrions pouvoir planifier l'activité plus sereinement en 2017.

En ce qui concerne les fouilles, l'année 2016 a été morose, puisque nous avons été amenés à diminuer le prévisionnel du chiffre d'affaires de manière conséquente. Nous espérons que l'année 2017 sera plus florissante dans ce domaine. Cette activité semble repartir à la hausse. Les rapports de fouille annoncent également des résultats satisfaisants en termes de rendu. Il convient de préciser que le stock de rapports en retard représente un montant de 3,6 millions d'euros. Une opération de fouille commence par la prescription de diagnostic et se termine par la remise du rapport. A l'Inrap, le rendu de rapport a longtemps été considéré comme un élément accessoire de l'activité. Or, le paiement de la dernière tranche de facturation est conditionné à ce rendu. Un rapport non rendu peut représenter une somme comprise entre 10 000 et 500 000 euros de solde à facturer. Non seulement ces sommes sont élevées, mais l'absence de rendu entraîne également des dépenses supplémentaires. En effet, si le rapport est rendu au bout d'une longue période, il n'est pas rare que les aménageurs refusent de payer, que d'autres ne soient plus solvables et que d'autres appliquent des pénalités de retard, pouvant atteindre des centaines de milliers d'euros. C'est pourquoi nous apportons une attention particulière à ces rapports. En outre, un rapport non rendu constitue une perte de connaissance, ce qui n'est pas admissible sur le plan scientifique. Enfin, ce phénomène nous discrédite vis-à-vis des aménageurs.

Aujourd'hui, nous essayons de faire en sorte de ne pas affecter à de nouvelles opérations un RO qui a des rapports en retard.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Quel est le nombre de rapports en retard ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

104 rapports sont concernés.

Thierry GIRAUD (CNT)

Les retours des agents sur la politique que vous mettez en place en la matière sont positifs.

David ZUROWSKI, Président

Lorsque des retards de rendu de rapports sont constatés, nous rencontrons les RO concernés afin d'examiner les difficultés qu'ils rencontrent et de trouver des solutions.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Par ailleurs, vous disposez des données chiffrées relatives à l'activité de l'Inrap GSO de 2016. Nous dépassons potentiellement nos attributions budgétaires réactualisées dans le cadre de la troisième révision budgétaire. Globalement, nous atteignons nos cibles. Par ailleurs, les trois fouilles mises en œuvre en Nouvelle Aquitaine en cette fin d'année (La Rochelle depuis mi-novembre, Villenave-d'Ornon depuis le 1^{er} décembre, Orthez depuis de 12 décembre), nous permettent de rehausser le niveau atteint jusque-là.

En 2017, les programmations sont en cours. Nous souhaitons lisser les diagnostics au maximum. En termes de fouilles, deux nouvelles opérations sont prévues en (ex) Midi-Pyrénées. En Nouvelle Aquitaine, nous avons répondu à de nombreux dossiers et attendons les réponses des aménageurs.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Pouvez-vous nous préciser le phasage des travaux réalisés à Sainte-Colombe ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Cette opération concerne une prescription et trois zones. La première zone est en cours de réalisation, jusqu'au mois de février. Les deux autres interviendront respectivement en 2017 et en 2018. D'autres diagnostics sont programmés et devraient amener à de nouvelles fouilles.

Thierry GIRAUD (CNT)

Comment expliquer le fait que le nombre de fouilles en Limousin soit bien moindre qu'en Poitou-Charentes, alors que le volume des jours hommes en diagnostics est au même niveau pour les deux régions ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Il s'avère que le siège de notre principal concurrent est précisément implanté en Limousin, ce qui lui donne une position prééminente dans cette zone.

David ZUROWSKI, Président

De plus, ce concurrent est moins cher que nous et offre une valeur technique parfois comparable à la nôtre.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Qu'est-il envisagé à propos de la ligne Bordeaux-Toulouse en LGV ?

David ZUROWSKI, Président

Il est envisagé d'engager ce projet en 2019. Une opération pourrait débuter à cette période, mais cette perspective est plus que jamais incertaine. En effet, les solutions proposées par les différents candidats à la présidentielle affichent des programmes très différents en matière de LGV. C'est pourquoi il est important, pour l'heure, de nous focaliser sur les opérations de plus petite taille.

La séance est suspendue de 11 heures 20 à 11 heures 30.

5. Point sur recrutements et besoins en mutations 2017 – explication et détail procédure (pour information)

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Nous nous interrogeons notamment sur les périodes de mise en œuvre des campagnes de mutation.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Deux campagnes de ce type sont prévues, l'une en début d'année, l'autre en fin d'année. La campagne actuelle, mise en œuvre à l'automne, n'est pas achevée en termes de processus, puisqu'après la CCP du 1^{er} décembre, elle passera au CTC du 26 janvier. Une nouvelle campagne sera ouverte au cours du premier semestre 2017.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Qui communique les besoins de postes ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Les directions. Les demandes sont ensuite validées par le siège, en fonction des besoins.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Des besoins récurrents de certains postes en Aquitaine sont exprimés depuis plusieurs années, comme celui d'un céramologue antique, sans qu'ils soient pourvus.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Un agent d'Aquitaine est en cours de formation pour devenir céramologue. Il s'agit d'un RO en catégorie 4. Je rappelle par ailleurs que n'importe qui peut candidater aux postes sujets à mutation.

Thierry GIRAUD (CNT)

En Limousin, une ouverture de poste de GMC en catégorie 4 est annoncée. Le GMC actuel étant en catégorie 3, reprend-il son poste de technicien ? Par ailleurs, comment justifier le fait que le poste soit ouvert en catégorie 4 ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Dans le cadre du processus d'harmonisation, les postes nouvellement créés le sont dans leur catégorie initiale.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

GMC s'inscrit pourtant en catégorie 3.

David ZUROWSKI, Président

Nous vérifierons.

Par ailleurs, vous avez été destinataires des tableaux récapitulatifs des propositions de GSO en termes de mobilité. Nous n'en avons reçu aucun retour.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Nous apprécions d'être associés à l'expression des besoins. En revanche, ce travail doit être réalisé en séance, dans la mesure où nous ne pouvons pas travailler individuellement sur ce sujet.

David ZUROWSKI, Président

Nous avons envoyé les documents aux représentants des organisations syndicales. Nous n'avons pas opéré de manière individuelle.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Nous avons reçu le message sur nos boîtes individuelles et nous n'avons pas eu l'occasion de nous retrouver pour échanger à ce sujet. Il est regrettable que les calendriers des instances (nationales et locales) n'aient pas permis de traiter ce point plus tôt en séance.

David ZUROWSKI, Président

Nous ne pouvons pas convoquer un CTS spécial sur ce point, dans la mesure où ce sujet ne nécessiterait que peu de temps pour être traité.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Par ailleurs, il revient aux DAST de formuler des propositions et non à nous. Notre rôle est en revanche de rendre un avis sur lesdites propositions.

David ZUROWSKI, Président

Nous ne validons pas systématiquement les propositions des DAST. Nos choix se fondent sur les perspectives en termes de fouilles et de diagnostics.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Certains besoins sont incontournables, comme celui de céramologue.

David ZUROWSKI, Président

Une CCP a eu lieu le 1^{er} décembre et une réunion du CT Central est prévue le 15 décembre.

Thierry GIRAUD (CNT)

Monsieur ZUROWSKI, votre poste ne figure pas dans les profils de postes mentionnés sur l'annexe 3.

David ZUROWSKI, Président

Cette absence est liée au fait que le tableau ne liste pas les postes hors catégorie. Il est toutefois effectivement gênant de ne pas l'y voir figurer.

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

Le poste RO en DOM est-il voué à remplacer celui qui n'a pas été pourvu en Guyane ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

C'est un poste qui serait créé si la mutation d'un agent de Guyane était effective dans la même période. Cette solution est proposée par le DAST. Nous sommes pour l'heure orientés vers la Guyane, au regard des besoins de la région, tels qu'ils sont actuellement identifiés.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

La liste des profils de poste par région pourrait-elle nous être transmise ?

David ZUROWSKI, Président

Nous vous le communiquerons d'ici la prochaine réunion du CTS.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Ce document pourrait être utile aux RO.

David ZUROWSKI, Président

Je n'entends pas, pour l'heure, diffuser cette liste à l'ensemble du personnel. Je souhaiterais d'abord que le groupe de travail, tel qu'il est prévu dans le plan d'action, évalue le caractère opportun des suites à donner à cette initiative. En tout état de cause, il vous sera communiqué, dans un premier temps.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Il est regrettable que parfois, des RO sollicitent des spécialistes d'autres régions, alors que les besoins pourraient être satisfaits par des spécialistes présents au sein de GSO. Ces décisions

sont, de plus, validées par les DAST. Je m'interroge des impacts de ce type de pratique, en termes de risques psychosociaux.

David ZUROWSKI, Président

Cette situation, si elle est avérée, n'est pas normale. A compétences égales, il me paraît normal de prioriser les personnes résidant sur le territoire concerné.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

En Poitou-Charentes, je sais qu'un agent spécialiste n'a pas souhaité répondre à une sollicitation parce qu'il était trop chargé. Je n'ai connaissance que de cette situation.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

De tels cas nous sont toutefois remontés régulièrement. Il arrive que ces pratiques soient dues au fait que le RO n'apprécie pas les spécialistes concernés. Il est important, en tout état de cause, de ne pas mettre ces derniers devant le fait accompli et de privilégier l'échange et la discussion.

David ZUROWSKI, Président

Il n'est évidemment pas possible d'organiser le travail en fonction des affinités des uns et des autres. Mais il est parfois important d'en tenir compte.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Il revient toutefois aux DAST de manager les équipes, notamment en provoquant les échanges entre les agents.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Le dialogue et la communication ne peuvent qu'améliorer les situations.

David ZUROWSKI, Président

J'en conviens. Pour autant, je ne connais pas les situations auxquelles vous faites référence. De plus, le RO peut lui aussi faire la démarche d'expliquer pourquoi il fait appel à un autre agent.

Thierry GIRAUD (CNT)

Les DAST sont formés pour gérer les équipes.

David ZUROWSKI, Président

S'il était décidé de ne plus autoriser le RO à choisir un spécialiste et que ce choix ne revenait qu'au DAST, vous vous y opposeriez.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Nous soulignons pour notre part l'intérêt de provoquer des rencontres et d'échanger à ce sujet.

David ZUROWSKI, Président

Un refus de RO de solliciter un spécialiste est nécessairement précédé d'une discussion entre ledit spécialiste et le RO.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Il revient toutefois au DAST de valider le choix du RO.

David ZUROWSKI, Président

Je ne m'opposerais pas à ce que l'ensemble des compositions d'équipes soit formellement validé par le DAST.

Je retiens de notre échange sur le sujet votre attente en termes de dialogue.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

C'est en partie pour répondre à ce type de questionnement qu'à l'instar des réunions préparatoires aux fouilles, à laquelle participent plusieurs interlocuteurs de la Dir, nous tentons de mettre en place une réunion du même type avec le RO en sortie d'opération, pour organiser les post-fouilles.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Des collègues spécialistes reçoivent des notifications de fouilles, alors que d'autres ne les reçoivent jamais. De fait, ces derniers se sentent défavorisés.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Le mail de validation porte sur l'ensemble des opérations. Il ne distingue pas les diagnostics des fouilles. L'information est envoyée à une liste de destinataires unique, par région. De mémoire, elle cible principalement les géologues. Par ailleurs, les spécialistes non informés peuvent aisément me faire part de ce dysfonctionnement.

Thierry GIRAUD (CNT)

S'agissant des mutations, il a été confirmé que sur l'ensemble du territoire de GSO, nous ne disposons pas de compétences en fouille épipaléolithique et mésolithique. Il est étonnant qu'aucune demande ne soit formulée pour pallier ce manque, dans la mesure où deux sites nécessitent le recours à ce type de compétence.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Ce dernier point est à confirmer. Les sites mésolithiques sont très rares. Nous n'en avons connu qu'un ou deux en 15 ans. Un spécialiste dans ce domaine en GSO aurait donc peu d'activité. Par ailleurs, d'autres agents sont compétents dans les champs épipaléolithique et mésolithique.

Thierry GIRAUD (CNT)

Pourquoi n'ont-ils pas été sollicités sur les chantiers en question ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Ils n'étaient pas disponibles.

Thierry GIRAUD (CNT)

Il est regrettable que d'autres régions bénéficient de l'apport de ces compétences, dans la mesure où elles sont requises en local.

David ZUROWSKI, Président

Il n'est pas possible de planifier ce type d'activité, au regard de son caractère rare. De plus, il n'est pas envisageable de récupérer un agent une fois qu'il a été mis à disposition d'une autre Dir.

Thierry GIRAUD (CNT)

La nouvelle promesse faite par l'Inrap de ne pas nommer un RO qui a fait un diagnostic sur la fouille qui y fait suite risque de modifier nos besoins.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Nous recensons actuellement les RO qui ont réalisé des diagnostics ayant donné lieu à la mise en œuvre de fouilles, entre 2012 et 2016. Certaines directions atteignent un taux de recouvrement de 40 %.

Maria-Lluminada ORTEGA (CNT)

Pourriez-vous nous transmettre le résultat final de ce recensement, en le triant de manière chronologique ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui. Il est probable que le taux de recouvrement sera supérieur dans les périodes anciennes, ainsi que dans les zones urbaines.

Thierry GIRAUD (CNT)

Est-il possible de pallier l'engagement de l'Inrap à ne pas nommer un RO sur une fouille résultant d'un diagnostic auquel il a participé, en le positionnant comme technicien ?

David ZUROWSKI, Président

Non.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Il n'est pas question de contrevenir à un engagement de la direction générale de l'Inrap.

David ZUROWSKI, Président

De plus, cet engagement a été pris auprès de l'autorité de concurrence.

Thierry GIRAUD (CNT)

Le SRA ou le préfet peut-il, pour sa part, aller à l'encontre de l'engagement pris par l'Inrap ?

David ZUROWSKI, Président

Non.

La séance est suspendue de 12 heures 30 à 13 heures 45.

6. Point sur la formation des agents : quand et comment sont évalués puis demandés les besoins en formation des agents ? Qui s'en charge ? Pourrions-nous avoir une véritable consultation à ce propos ? (pour information)**David ZUROWSKI, Président**

Les besoins en formation sont élaborés par la DRH sur la base des retours exprimés lors des entretiens d'évaluation et *via* les DAST, dans les inter-régions.

A l'automne, vous avez été destinataires du tableau récapitulatif des propositions de formation en GSO.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Ce document fait état des approches globales GSO telles que pressenties au regard des perspectives d'activité. Les demandes individuelles sont toutefois également étudiées. Les

réponses apportées dépendent du volume des demandes formulées par l'agent concerné, de la disponibilité en termes de calendrier et en termes de capacité d'accueil de la formation. Il appartient à la DRH de trancher.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Un quota de jours est-il attribué par région ?

David ZUROWSKI, Président

Non, une enveloppe budgétaire est attribuée au service formation pour dispenser l'intégralité des formations, toutes catégories confondues. Cette enveloppe conditionne ainsi la mise en œuvre de certaines formations. Les restrictions que nous avons connues cette année nous ont par exemple obligés à annuler certaines formations en fin d'année.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Est-il souhaité de privilégier les formations en interne ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui, lorsque c'est possible. Par ce biais, nous faisons des économies d'un formateur, de locaux, de frais de déplacement, etc. Pour autant, toutes les formations ne peuvent être dispensées en interne.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

En interne, certaines formations sont plus appropriées, parce que les formateurs connaissent bien l'activité des stagiaires.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Nous recourons à cette formule dès que cela est possible.

Thierry GIRAUD (CNT)

Lorsque la formation est annulée, l'agent doit-il renouveler sa demande pour 2017 ?

David ZUROWSKI, Président

Oui, les inscriptions ne sont pas reportées automatiquement.

Maria-Lluminada ORTEGA (CNT)

Il semble que nous n'ayons pas été destinataires du tableau récapitulatif des formations dispensées en GSO.

Florent VIEILLE, GRH

Le point était inscrit au projet d'ordre du jour de la réunion du CT du 4 octobre, qui vous a été envoyé. Votre retour de proposition d'ordre du jour ne faisait plus apparaître ce sujet, c'est pourquoi je ne vous ai pas fait parvenir la documentation qui le concernait.

Thierry GIRAUD (CNT)

Parfois, des formations sont ajoutées au planning semestriel, sans en informer tous les agents de manière uniforme. Il serait heureux d'améliorer cette communication.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Le programme de formation est souvent communiqué au deuxième trimestre. Je ne suis pas convaincu de la pertinence de ce mode de communication. Il semblerait plus opportun de procéder au travers de l'intranet.

7. Point sur les NAS et le stockage des données en GSO (pour information)

Madame FONDEVILLE rejoint la séance.

Carole FONDEVILLE

Le siège propose-t-il une autre solution que le NAS pour sauvegarder les données ? Le système actuel n'est, *a priori*, ni adapté à cette fonction, ni fiable.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Un NAS est un serveur et n'a pas vocation à servir d'archivage.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

A ma connaissance, aucune solution alternative n'est envisagée.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Si les NAS sont pleins, on ne peut plus s'en servir comme disques de sauvegarde. Dès lors, les RFO sont gravés sur des CD, dont la durée de vie est limitée. De plus, les nouveaux PC portables donnés aux RO ne sont pas équipés de lecteurs CD.

David ZUROWSKI, Président

Aujourd'hui, seules certaines données ont vocation à être conservées. Il s'agit notamment des productions finales, comme les RFO, lesquels existent en format papier (répondant à des méthodologies d'archivage extrêmement normées) et en format numérique (sur des supports dont la pérennité n'est pas totalement garantie, comme les serveurs, les CD, ou les disques en verres).

Carole FONDEVILLE

Les données papier n'ont aujourd'hui plus lieu d'être.

David ZUROWSKI, Président

Vous confondez l'archivage au sens réglementaire du terme et le stockage de données par l'Institut pour une réutilisation ultérieure.

Par ailleurs, un NAS est un serveur local. Ce type de serveur a récemment été confronté à une problématique de capacité. Nous nous sommes rendu compte que dans les données qui pouvaient être supprimées figuraient des photos, des vidéos, etc. Par conséquent, je propose que la DSI effectue un examen de nos NAS afin de réaliser un pré-tri, visant à supprimer les données accessoires et en doublon, et à conserver l'essentiel. Par ailleurs, une réflexion plus globale peut être engagée au sein de GSO à propos des problématiques posées par les NAS. Le fruit de cette réflexion pourra ensuite être transmis à la DSI.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Il peut également être demandé à la DSI d'équiper les RO de disques durs externes.

David ZUROWSKI, Président

Ces supports ne sont pas pérennes.

Carole FONDEVILLE

Il est désolant de constater que le système est peu fiable et fragile.

Florent VIEILLE, GRH

Je ne peux pas imaginer que des sauvegardes des serveurs ne soient pas effectuées quotidiennement dans deux ou trois endroits différents.

Carole FONDEVILLE

Cette pratique n'est pas mise en œuvre au sein de l'Inrap.

David ZUROWSKI, Président

Je propose que trois représentants du CHSCT, après avoir collecté des éléments relatifs aux problèmes de NAS, rencontrent un représentant de la DSI, le cas échéant en visioconférence. Ainsi, nous traiterons ce sujet d'un point de vue technique.

Carole FONDEVILLE

J'estime qu'il est nécessaire qu'une personne « surveille » l'activité des NAS, rappelle les éléments de l'organisation existante, et conseille les agents dans ce domaine.

David ZUROWSKI, Président

Un NAS est un moyen de stockage, et les personnes en charge de ce type d'équipement sont les GMC.

Carole FONDEVILLE

Ils n'ont pas nécessairement le temps de s'en occuper.

David ZUROWSKI, Président

En tout état de cause, il n'est pas possible de créer un poste affecté à cette activité.

Carole FONDEVILLE

Des personnes référentes pourraient simplement être désignées.

Thierry GIRAUD (CNT)

Des référents informatiques par centre n'ont-ils pas été désignés ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Cette pratique n'a pas été maintenue.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Elle a été suppléée par la mise en place d'une *hotline*.

Thierry GIRAUD (CNT)

Ce dispositif pourrait toutefois être à nouveau instauré, dans la mesure où certains agents sont très compétents dans ce domaine.

David ZUROWSKI, Président

C'est une piste qu'il convient de retenir.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Envisagez-vous d'inviter des DAST à la réunion que vous proposez ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Tous les DAST n'ont pas nécessairement de compétences marquées en informatique, ou d'appétences fortes sur le sujet mais cela est possible.

David ZUROWSKI, Président

Je vous invite à identifier des personnes intéressées par ce sujet (à raison d'une par région), afin de préparer la réunion, qui pourrait avoir lieu fin janvier au plus tôt.

Carole FONDEVILLE quitte la séance.

8. Point sur le nouveau marché automobile : type d'automobile, quantité et date du renouvellement (pour information)**Patrick BRETAGNE, Administrateur**

Le contrat avec Ford arrivera à échéance courant 2017. Un contrat est passé pour la suite avec un autre organisme. Dans le cadre de ce renouvellement, nous avons proposé à Paris une liste de véhicules, dont vous avez été destinataires, en tenant compte des distances effectuées par ceux dont nous disposons aujourd'hui. Les fourgons de 12 mètres cubes ont par exemple été supprimés. En procédant de la sorte, nous parvenons à maintenir le nombre de véhicules que nous souhaitons conserver, dans de l'arbitrage final opéré par la direction générale.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

A qui sont destinées les voitures « affaires commerciales » de deux places ?

David ZUROWSKI, Président

Il s'agirait des véhicules des trois AT, du CSP et des DDAST.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

GSO se dotera-t-elle de 4x4 ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Nous recourons à ce type de véhicule pour des locations de courte durée, en cas de besoin effectif sur les chantiers.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Les prévisions de dotations sont faibles en Midi-Pyrénées, notamment si on la compare à la densité de notre activité.

David ZUROWSKI, Président

Après avoir échangé avec les DAST à ce sujet, et prenant en compte la fréquence d'utilisation et les distances parcourues par les véhicules actuels, la demande de dotation paraît raisonnable. Pour autant, il est possible de réajuster la répartition *a posteriori*.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Seront-nous toujours affiliés à Total en ce qui concerne les cartes carburant ?

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

D'autres enseignes devraient également être potentiellement accessibles. Par ailleurs, quand le renouvellement du parc automobile aura-t-il lieu ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Au mois d'avril 2017.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Quand le contrat de travail du logisticien remplaçant échoit-il ?

David ZUROWSKI, Président

A la fin du mois d'avril.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Le poste sera-t-il maintenu ?

David ZUROWSKI, Président

Oui.

9. Mise à niveau des équipements en GSO et particulièrement de la base de Martinique (imprimante, informatique, NAS, GPS) (pour information)

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Les deux GPS utilisés en Aquitaine sont décamétriques, alors que les GPS actuels sont centimétriques. Ne serait-il pas possible de donner l'un des nôtres à la région Poitou-Charentes et d'en louer un plus récent en leasing ? Il peut également être mis à jour.

David ZUROWSKI, Président

Nous vous répondrons lorsque nous connaîtrons nos attributions budgétaires. Dès lors, nous travaillerons avec les DAST, les DDAST, les GMC pour identifier les besoins sur l'année et opérer les priorisations.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Il est toutefois possible de demander un devis de l'opération permettant de mettre à jour les GPS décamétriques.

Thomas ROMON (SUD Culture Solidaires)

En Martinique, le copieur sert aussi de scanner pour numériser les données de terrain. Nous avons également besoin d'un fax sur ce site.

David ZUROWSKI, Président

Je m'étonne que l'on utilise encore un fax. Nous n'investirons pas dans ce type de matériel.

Quelle est votre demande concrète pour la Martinique ?

Thomas ROMON (SUD Culture Solidaires)

La vitesse d'impression est très lente. Il conviendrait d'acquérir des imprimantes de bonne qualité.

David ZUROWSKI, Président

Je rappelle que la base de Martinique n'a pas vocation à devenir un centre. Par conséquent, il n'a pas à être équipé comme tel. Le site est donc basé d'un minimum d'équipement qui fonctionne. Au regard de l'activité en Martinique, il n'est pas question d'investir davantage. Nous examinerons toutefois la situation. Je ne peux pas non plus proposer de solution tant que les besoins ne sont pas exprimés clairement.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

A-t-on idée de la dotation budgétaire de 2017 ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Un point précis des logisticiens sera prochainement réalisé sur le matériel informatique. Les dotations en double ou en tripe que certains agents auraient conservées devront être restituées à la Direction. La démarche permettra de justifier nos demandes de dotations formulées auprès de la DSI.

David ZUROWSKI, Président

De plus, à l'avenir, un nouvel ordinateur ne sera fourni que lorsque le précédent aura été rendu.

Thierry GIRAUD (CNT)

Tous les ordinateurs neufs ont-ils été distribués ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Des ordinateurs ont pu être conservés dans les centres.

David ZUROWSKI, Président

Nous distribuons tous les ordinateurs qui nous sont envoyés. Le flux est suivi.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Certains RO conservent des PC et les GMC ne disposent pas de moyens de pression pour les faire restituer.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

C'est en partie pour ce type de raison que des investigations seront réalisées par le logisticien.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Le renouvellement des appareils photo est-il prévu ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui. Déjà, en 2016, une dizaine d'appareils ont été distribués. Au vu des budgets de 2017, de nouvelles dotations pourront être mises en œuvre.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Qu'en est-il de la dotation en écrans, en claviers et en souris ?

David ZUROWSKI, Président

Aucune prévision de ce type n'est connue. Je rappelle que les GMC doivent faire remonter leurs besoins lors des conférences budgétaires en juin/juillet. Pour autant, compte tenu du faible coût de ce type de matériel et de sa faible fréquence de renouvellement, les demandes le concernant sont satisfaites. En tout état de cause, tout ce qui n'a pas été demandé ne sera pas acheté. Il convient donc d'anticiper du mieux possible, avec le GMC, le renouvellement du matériel.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

La papeterie est-elle incluse dans cette dotation ?

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Oui. Le renouvellement de ce matériel n'est pas facile.

Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires)

Je signale que les nouveaux ordinateurs fixes possèdent de nouvelles prises pour les écrans. Cela implique de nouveaux « cordons » qui malheureusement ne sont pas livrés en même temps. On ne peut plus brancher deux écrans sur un même poste. Le cas s'est posé pour mon poste PAO.

10. Divers

- **Conventions collectivités, associations (dont l'association Grottes et Archéologie GAAMA)**

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Nous nous interrogeons sur les liens entre l'association « Grottes et Archéologie » et l'Inrap.

David ZUROWSKI, Président

Le projet de l'association « Grottes et Archéologie » est accompagné dans le cadre d'un PAS. Ce projet a fait l'objet d'un renouvellement de demande cette année.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Il y a peu, l'Inrap a participé à la fête de la science, au travers d'un stand, sur lequel j'étais présente. L'association « Grottes et Archéologie » occupait un autre stand, non loin du nôtre. Je me suis rendu sur les lieux avec un véhicule Inrap et l'ai stationné à côté d'un autre véhicule Inrap. Ce dernier n'était pas utilisé, comme je le pensais, par des agents de l'Inrap, mais par un DDAST, qui utilisait le véhicule pour l'association « Grottes et Archéologie ». Lorsque les moyens de l'Inrap sont utilisés dans un tel contexte, nous souhaiterions en connaître les modalités.

David ZUROWSKI, Président

Je ne pense pas que cette question ait sa place dans le cadre d'un CTS. De plus, il ne me choque pas qu'un DDAST soit présent à ce type d'événement dans le cadre de ses fonctions. Je vous propose que nous échangions à ce sujet ultérieurement, dans un autre contexte.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

J'en prends note.

Thierry GIRAUD (CNT)

Les conventions avec les collectivités s'élaborent-elles dans le cadre d'opérations archéologiques ? Peuvent-elles amener l'Inrap à composer une équipe mixte entre son personnel et des agents de ladite collectivité ?

David ZUROWSKI, Président

Une convention peut, par nature, tout permettre, dans les limites de la légalité. Les conventions passées avec les collectivités sont des conventions de diagnostic, des conventions de développement culturel, des conventions de collaboration, pouvant porter sur différents volets de notre action (diagnostic, fouille, valorisation, recherche, etc.). En GSO, les collectivités partenaires sont Toulouse Métropole, les conseils départementaux de la Dordogne, du Lot, du Lot-et-Garonne, des Charentes, de Charente-Maritime, et de l'Aveyron. Ces conventions peuvent nous permettre de réaliser des diagnostics ou de répondre à des appels d'offres en commun. Pour autant, ce type d'opération n'a jamais été mis en place, mais nous y travaillons.

Thierry GIRAUD (CNT)

Si un service archéologique d'une collectivité effectue un diagnostic, lequel donne lieu à une prescription de fouille auprès de l'Inrap, le RO du diagnostic de la collectivité peut-il intégrer l'équipe de fouille ?

David ZUROWSKI, Président

Oui. Dans le cas où la collectivité agit en régie pour son propre compte, cette dernière peut agir comme elle l'entend, dès lors qu'elle répond aux exigences du Code des marchés publics.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

La réponse ne serait pas la même si nous avions réalisé le diagnostic.

David ZUROWSKI, Président

Le responsable du groupement doit endosser les responsabilités qui lui incombent, du fait de son statut et des engagements pris.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Comment évoluent les relations avec Bordeaux Métropole ?

David ZUROWSKI, Président

Une rencontre avec cette collectivité est prévue au mois de janvier.

- **Différence entre abandon de poste, licenciement et démission, les conséquences**

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Il est important que les agents connaissent les différences entre ces différentes situations. Il m'a pour ma part été expliqué qu'en droit public, lequel s'applique à l'Inrap, un abandon de poste était considéré comme une démission et qu'en droit privé, la procédure se traduisait par un licenciement. La différence est de taille en termes de droit à indemnité de chômage : la démission n'y donne pas droit, alors que le licenciement le permet.

David ZUROWSKI, Président

Quelqu'un qui abandonne son poste est nécessairement conscient qu'il peut rencontrer des difficultés sur le plan professionnel. De plus, des relances sont envoyées et avertissent les agents qui procèdent de la sorte des incidences de leur choix.

- **Impôts sur les bénéfiques** : dans le bilan d'activité annuel de 2015, page 86, à propos du budget de l'Inrap, on peut lire « Le résultat se traduit donc par un bénéfice de 11,77 millions d'euros (13,31 millions d'euros avant impôt sur les bénéfiques)... ». Certains agents sont choqués d'apprendre que l'Inrap paie des impôts sur les bénéfiques après les restrictions budgétaires qu'ils subissent au quotidien

David ZUROWSKI, Président

L'impôt sur le bénéfice est théorique, dans la mesure où en 2015, ce bénéfice correspond à une subvention exceptionnelle du ministère pour un montant global de 3,4 millions d'euros, provenant d'un remboursement de la dette de l'Inrap auprès de l'Etat. Le résultat comptable a donc fait l'objet d'un retraitement comptable, et s'élève donc à 9,91 millions d'euros. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'un versement exceptionnel de subvention du MCC, à hauteur de 25 millions d'euros, en raison des tensions de trésorerie liées au caractère fluctuant du versement de la RAP. De plus, le bénéfice ne s'élève pas à 13,31 millions d'euros, mais à 10,07 millions d'euros, puisque nous déduisons de ce bénéfice le CICE (d'un montant de 3,024 millions d'euros). Au final, le montant de l'impôt sur les bénéfiques s'établit à 1,54 million d'euros, mais l'Inrap ne le paie pas, dans la mesure où le CICE reporte les déficits constatés les années antérieures. Ainsi, en réalité, notre situation comptable n'est pas excédentaire.

- **Attribution de jours-hommes**

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Dans l'attribution des jours pour un diagnostic, des DAST se fondent sur une moyenne, d'autres sur un minima. Dans le premier cas, le fonctionnement est satisfaisant. Dans le second cas, si le diagnostic est positif, une rallonge est versée. Ce mode d'organisation renforce la charge de travail, parce qu'il nécessite dans le même temps, de réattribuer des jours-hommes, de prolonger la location des algécos, l'hébergement des agents, etc.

David ZUROWSKI, Président

A la base, il existe une prescription.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Chaque PSI est obligatoirement validé dans sa cible et dans ses moyens. Par ailleurs, je ne suis pas certain que chaque projet d'aménagement qui donne lieu à une prescription soit examiné en détail lorsque le DAST élabore le PSI. De plus, il convient de prendre en compte les ratios fixés par le national. Les DAST qui fonctionnent à *minima* ne sont pas nécessairement dans l'erreur. En tout état de cause, nous adaptons les moyens à chaque opération et à chaque région.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

D'une ex-région à une autre, il semble que les fonctionnements ne soient pas les mêmes. Certains DAST évaluent systématiquement les moyens au plus juste.

David ZUROWSKI, Président

Lorsque des jours doivent être ajoutés, nous n'avons jamais opéré de refus.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

De plus en plus souvent, les diagnostics sont réalisés en flux tendus en GSO.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

L'archéologie n'est pas une science exacte. Nous ne savons pas à l'avance si les diagnostics seront positifs ou négatifs.

David ZUROWSKI, Président

L'objectif est d'être au plus juste sur les moyens et de faire preuve de vigilance sur la manière dont on mène les travaux sur le terrain. En procédant de la sorte, nous augmentons notre crédibilité. Nous pouvons ainsi multiplier les opérations et les conduire dans de bonnes conditions.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Comment évoluent les NAF cette année ?

David ZUROWSKI, Président

Leur volume se maintient par rapport à 2015. De plus, les NAF sont moins nombreux au dernier trimestre qu'au premier.

Thierry GIRAUD (CNT)

La montée en puissance des très grands déplacements a permis de réduire le nombre des NAF.

David ZUROWSKI, Président

En effet, essentiellement au premier semestre.

Stéphane BOULOGNE (SUD Culture Solidaires)

Si les débuts d'année sont difficiles, il pourrait être décidé d'avancer dans le temps la date d'attribution des jours PAS.

Patrick BRETAGNE, Administrateur

Si les demandes de PAS sont formulées dès le mois de mars pour l'année suivante, il est à craindre que l'on ne puisse se fonder sur aucune base budgétaire.

Maria-Lluminada ORTEGA (CNT)

La plupart des agents concernés préféreraient obtenir les résultats des PAS un mois plus tard (au mois de février/mars) et bénéficier d'un mois supplémentaire pour préparer les suivants.

David ZUROWSKI, Président

Il est possible que la base PAS modifie les délais de création des dossiers.

Par ailleurs, le 9 janvier, le président, le directeur général et le DI seront présents en GSO pour les vœux 2017. Je vous invite à y assister et à relayer l'information.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Depuis le « clash » survenu le 10 novembre dernier, le DAST et DDAST d'Aquitaine ne sont plus en fonction. Quelle est votre position ? Il semble qu'un point de non-retour ait été atteint.

David ZUROWSKI, Président

En l'absence des deux intéressés, qui sont pour l'un arrêté, l'autre en congé, je ne déciderai pas seul des mesures à mettre en place.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Estimez-vous envisageable de revenir à la situation antérieure ?

David ZUROWSKI, Président

Il conviendra, à *minima*, de retrouver des espaces de dialogue.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Les agents se posent des questions sur la situation.

David ZUROWSKI, Président

Cela me paraît légitime.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

J'ai sollicité auprès de vous l'organisation d'une réunion avec les organisations syndicales et vous-même, afin d'évoquer différents dysfonctionnements constatés au sein de notre région. Cette réunion a été maintes fois annulée et aucune nouvelle proposition de date ne nous a été soumise.

David ZUROWSKI, Président

Vous n'en aurez pas, au regard des conditions posées dans les messages que vous m'avez adressés. Vous avez en effet exigé la présence des DAST et des DDAST à cette réunion et avez même conditionné votre présence à la leur. Compte tenu du ton du message et de l'esprit dans lequel il était souhaité organiser la réunion, il ne m'a pas paru opportun de donner suite dans un contexte non propice à une discussion apaisée.

Nathalie MILLARD (CGT Culture)

Ce n'était pas le sens de ma demande initiale. Nous réitérerons notre demande dans quelque temps.

David ZUROWSKI, Président

Pour progresser sur ce sujet, il est impératif que les discussions se déroulent dans un esprit apaisé et constructif.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 16 heures 30.



See paper